

EQUIPEMENT §) Equipement électrique 6 v

Feux de route 1/KOITO 13 H 18 Avertisseur optique -

Feux de croisement 1/Bilux, sym. Feux de position 1/ds phare

Feux de gabarit - Feux de brouillard -

Avertisseur 1/électrique (1-ton) Niv. sonore 90 (dB/A)

Essule-glace - Lave-glace -

Feux arrières 1/KOITO SAE STL67 Catadioptrés 1/séparé

Feux stop 1/combiné Feux de recul -

Eclair. plaque contr. 1/combiné Plaque forme haute motorcross

Rétroviseur - Indic. vitesse km/h +

Indic. direction clign. - compte-tours

AV - latér. - AR -

Avert. clign. - Lampes de travail -

Feux complémentaires : -

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule Motocyclette

Marque & type YAMAHA 250 DT 1

Châssis n° - (selon véhicule) -

Homologation n° CH 6910 10

Forme de la carr. - (selon véhicule) -

Couleur - (selon véhicule) -

Places ass. : Total 2 (1 avant)

Poids à vide 105 Carburant B

CV 1.25

Charge utile - Cylindrée 246 cm³

Poids total - Poids de l'ensemble -

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS : N° du cadre du vhc. expertisé = DT1 - 35'192

§) Modifié par l'importateur :

- Il est monté une plaquette du constructeur
- Montage d'une bavette pare-boue à l'arrière
- Montage d-Un catadioptré de 55 mm Ø à l'arrière

Lieu et date de l'expertise
Berne, 9.3.70

La commission d'expertise

Genre du véhicule
Motocycle

Marque
Y A M A H A

Type
250 - DT 1

Fiche d'homologation n°
CH 6910 10

C A R T E C O M P L E M E N T A I R E I .

Complément du 25.6.71 - PR

A partir de 1971 nouvelle désignation du type = 250 - DT 1F.

"DT 1F" préfixe au No du cadre et du moteur et sur plaquette du constructeur.

Type du moteur "DT 1F"